

Le 9ème Vice-président de **TERRE D'AUGE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes modifiés et approuvés par arrêté préfectoral en date du 26 décembre 2018,

Vu la délibération du Conseil communautaire N° CC_DEL_2024_081 du 12 septembre 2024, déléguant une partie de ses attributions au Président,

Vu l'arrêté du Président N° CC_AR_2024_026 du 19 septembre 2024, portant délégation de fonction et de signature au 9ème vice-président,

Vu le contrat d'utilisation du télécentre entre la Communauté de communes et le client définissant les obligations réciproques des parties,

Considérant que le contrat d'utilisation devra être complété et signé par les deux parties,

Considérant que le client devra fournir une attestation d'assurance, une photocopie de sa pièce d'identité et le règlement

DECIDE

De signer le contrat d'utilisation avec Madame Sophie MOULIN du Cabinet BGE NORMANDIE pour une mise à disposition pour la journée 30 juin 2025 pour un montant total de 15€ TTC.

De signer le contrat d'utilisation avec Madame Emma DESFEUX du Cabinet BGE NORMANDIE pour une mise à disposition pour la journée du 7 juillet 2025 pour un montant total de 15€ TTC.

Fait à Pont l'Evêque, le 12 juin 2025

Certifiée exécutoire après transmission au contrôle de
légalité et publication dématérialisée mise en ligne le
.....16/..06../2025

Le Vice-président par délégation,
M Laurent MAYEUX



12/06/2025 16:54

Certifié par
Dematis

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Leduc, 14000 CAEN – dans un délai de 2 mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « *télérecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. La décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la communauté de communes TERRE D'AUGE - 9 rue de l'hippodrome - 14130 Pont l'Evêque- dans les mêmes conditions

REÇU EN PREFECTURE

Le 16/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-014-241400878-20250612-CC_DEC_2025